

L'AFMD s'engage aux côtés des entreprises pour l'égalité d'accès à l'emploi quelles que soient les origines

Mardi 14 mars 2017, l'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD) et Les Entreprises pour la Cité ont organisé, avec le soutien du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, une conférence sur le thème de l'égalité de traitement des candidats dans l'accès à l'emploi quelles que soient leurs origines, à la Maison de la Radio.

Les discriminations liées à l'origine, un sujet de société persistant en milieu professionnel

Malgré un dispositif législatif important et les politiques diversité déployées dans les entreprises, **les discriminations liées à l'origine** présumée des candidat·e·s **persistent dans la vie professionnelle**, comme l'a révélé la campagne de testing sur l'accès à l'embauche réalisée sur 40 entreprises à la demande du Ministère du Travail.

Une forte mobilisation lors de la conférence de lancement du "pacte pour l'égalité de traitement des candidats dans l'accès à l'emploi quelles que soient leurs origines"

L'évènement organisé le 14 mars a permis d'appeler les entreprises à se mobiliser en rappelant le cadre légal et les actions qu'elles peuvent mettre en œuvre en amont et au cours des recrutements pour lutter contre ces inégalités.

Plus de 200 personnes, représentant·e·s d'entreprises, d'associations et d'institutions, se sont déplacées pour l'occasion. À l'issue de la conférence, **25 entreprises se sont** d'ores et déjà **engagées en signant un pacte pour placer la prévention des discriminations liées à l'origine au cœur de leurs politiques RH**. Ce pacte représente un réel engagement car il implique les directions et les représentant·e·s du personnel autour d'un diagnostic de situation et d'un plan d'action partagés.

Capitaliser sur les outils existants pour passer à l'action

Pour accompagner les entreprises face aux difficultés qu'elles rencontrent pour traiter ce sujet, l'AFMD et FACE ont publié en décembre 2016 le **guide pratique "Discriminations liées à l'origine : prévenir et agir dans le monde du travail"** disponible sur le site de l'AFMD en format PDF : http://www.afmd.fr/IMG/pdf_ORIGINE_INT_WEB.pdf

Les entreprises peuvent également s'appuyer sur d'autres outils tels que la plateforme "Égalité contre le racisme" du Défenseur des droits, le guide "Les stéréotypes sur les origines" des Entreprises pour la Cité et le "Guide de bonnes pratiques relatif aux actions mises en œuvre pour prévenir les risques de discrimination dans les recrutements" publié par ISM CORUM et la DARES suite au testing.

Se mobiliser collectivement pour une société plus inclusive

Fort de l'engagement de ses organisations adhérentes et pour encourager le développement de plans d'action, l'AFMD poursuit ses travaux sur le sujet au sein de sa **commission "Comprendre et agir contre le racisme et les discriminations raciales dans les organisations"** soutenue par le **Défenseur des droits**.

L'AFMD a également pris part aux travaux du groupe de dialogue inter-partenaires sur la lutte contre les discriminations en entreprise. Notre association est aujourd'hui **prête à poursuivre cette collaboration et invite chacun·e à s'emparer du sujet** pour traduire la promesse d'égalité en actes.

A propos de l'AFMD :

Créée en 2007, l'AFMD se mobilise pour faire évoluer les pratiques managériales en matière de lutte contre les discriminations et professionnaliser le management des diversités, levier de performance sociale, sociétale et économique. Elle propose à ses membres (entreprises, administrations, grandes écoles et universités...) des pistes d'actions en s'appuyant sur les retours d'expériences de ses adhérents, dans une logique de coproduction avec ses partenaires académiques et associatifs. Riche de plus de 125 membres, l'AFMD s'impose comme une interface de référence avec le monde institutionnel et politique.

Contact presse :

Lorelei Fenetaud, Responsable communication | lphenetaud@afmd.fr | 01 84 79 24 12